



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/12/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Centre d'Incendie et de Secours – demandes d'aides 2024  N° 2023-125
--	---

**Présents (43)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, MALERE Hélène, GIRON Julienne, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, NARS Aline, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Absents (15)** : BLASCO Sabine, BUERBA Jean-Pierre, GRANGE Jean-Baptiste , GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, SOLANA Michel, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (4)** :  
DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri  
RICARD Louis à FINES Frédéric  
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José  
DARAN René à MIR André

Monsieur Henri ARMANET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose le coût global prévisionnel du projet de construction du Centre d'Incendie et de Secours Aure Louron.

La commission d'appel d'offres, réunie le 18 décembre, propose de retenir, au vu de l'analyse de la maîtrise d'œuvre, les entreprises pour un montant de 1 048 116.20€HT ; ainsi, le coût global du projet serait porté à un montant de 1 300 514€ ht (acquisition du terrain, études, maîtrise d'œuvre, travaux et sciage bois local compris).

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide des cofinanceurs dans le respect du plan de financement global et pluriannuel tel qu'il avait été validé en 2019 :

**2019**

ETAT – DETR	370 400€ (40%)	520 205€ (40%)
CD65	185 200€ (20%)	260 103€ (20%)
SDIS	185 200€ (20%)	260 103€ (20%)
Autofinancement des 29 communes	185 200€ (20%)	260 103€ (20%)
	TOTAL 926 000 €	1 300 514 €

Pour mémoire, ont été octroyés :

- 400 000 € de l'ETAT (50 000 € au titre de la DETR 2019, 50 000 € au titre de la DETR 2020 et 300 000 € au titre de la DSIL 2023).
- Et 109 153 € du CD 65 (29 553 € au titre du FAR 2019 et 80 000 € au titre du FAR 2023).

Monsieur le Président propose de solliciter une aide complémentaire auprès des financeurs :

ETAT – DETR 2024	120 205€
CD65 – FAR 2024	150 950€

et d'actualiser auprès du SDIS et des communes le montant de leur participation :

SDIS	260 103€
Autofinancement des 29 communes	260 103€

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter des aides complémentaires auprès des différents financeurs ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU